



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE 2024-1487629

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 26/02/2024

Intitulé du poste (F/H):

Expert/Experte jardins et grands domaines

Direction de la conservation des monuments et des
collections

Catégorie statutaire : A

Corps : attaché / attaché principal
Chef travaux d'art

Code corps (cf. Annexe) : ATTA /
CTAR

Groupe RIFSEEP* : 2

Métier du CMN : expert hautement
qualifié

Groupe d'emploi CMN : 5

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Bâtiments – infrastructures / Conservation, architecture et patrimoine architectural

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Chargé de préservation et de mise en valeur d'un fonds patrimonial et de collections – CUL11A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
19, Avenue de la Porte des Lilas, Paris (75019)

Missions et activités principales :

En lien avec les AUE-conservateurs des monuments nationaux, l'expert hydraulicien, les administrateurs des monuments et les chefs jardiniers et jardiniers du réseau, l'expert / l'experte jardins et grands domaines du Centre des monuments nationaux a pour principale mission la conservation, la restauration et la mise en valeur des 75 parcs et jardins de l'établissement, soit plus de 3 000 ha.

Sous l'autorité de la directrice de la conservation des monuments et des collections :

- ✓ Propose, coordonne et anime la mise en œuvre de la politique de l'établissement en matière de mise en valeur des parcs et jardins, de protection de l'environnement et de gestion écologique des espaces verts et espaces naturels de l'établissement.
- ✓ Est chargé d'une veille technique, réglementaire et de conseil en matière de travaux d'entretien et de maintenance des grands domaines et des jardins du réseau, auprès de la direction de l'établissement, des équipes de monuments et des partenaires.
- ✓ Assure la maîtrise d'œuvre pour des opérations d'entretien ou de réparation dans les domaines et jardins du Centre.
- ✓ Impulse et conduit la politique de création paysagère de l'établissement pour l'ensemble de ses grands domaines et jardins.
- ✓ Coordonne la construction d'un plan jardin pour le Centre des monuments nationaux.
- ✓ Assure par ailleurs une mission de conseil et de coordination quant au développement d'expérimentations dans le cadre du patrimoine végétal et sur le développement de la végétalisation des monuments, sur les restaurations, créations dans les grands domaines et les jardins.
- ✓ Est amené à animer et monter des sessions de formations, de réflexions, de journées d'études, colloques, etc. pour le Centre des monuments nationaux, auprès du réseau des responsables jardins, dans le cadre de CMN Institut, auprès du ministère de la Culture et pour d'autres structures mandatées par le CMN.

Au titre de sa mission, il est notamment chargé de :

- L'analyse des travaux d'entretien horticole, forestier, agricole et d'aménagement écologique ;
- Propositions de programmes et la formalisation d'avis pour des projets de restauration, de création, de végétalisation, d'expérimentation ;
- L'expertise technique et réglementaire sur le patrimoine végétal dans les projets de maîtrise d'ouvrage ;
- La veille réglementaire et technique et sa diffusion auprès des agents jardiniers, des services jardins et des administrateurs dans les monuments ;
- Le montage d'une programmation d'opérations sur le patrimoine végétal et son suivi
- l'élaboration des programmes et des cahiers des charges pour la conception des projets sous maîtrise d'œuvre des AUE conservateurs ;
- La relation avec les services de l'Etat et les instances représentatives dans le domaine des parcs et jardins historiques et des espaces naturels protégés ;
- Le conseil auprès du service de la formation sur les modules à proposer aux agents jardiniers ou polyvalents et de la formation continue des agents sur ces thématiques ;
- L'animation du réseau de jardiniers ;
- La mise en œuvre d'une politique de développement des plans de gestion.

Encadrer un expert patrimoine végétal, en charge notamment de la veille sanitaire des jardins du Centre des monuments nationaux.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert) :

Expérience dans la gestion de patrimoine arboré, horticole, forestier et agricole dans un grand domaine, encadrement de jardiniers, relation avec des institutions et partenaires.

Compétences techniques :

- Maîtrise reconnue de l'environnement juridique de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique ;
- Connaissance dans l'art et l'histoire de l'art des jardins ;
- Connaissance dans le pilotage de prestataires et de suivi de projet ;
- Connaissance des travaux sur le patrimoine arboré ;
- Connaissance de botanique et de culture arboricole ;

Savoir-faire :

- Encadrement de collaborateurs
- Animation de réseaux
- Capacité à conduire des projets et à fédérer les équipes autour d'objectifs partagés ;
- Savoir représenter l'établissement auprès de diverses institutions ;

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Sens relationnel ;
- Sens de la communication ;
- Sens de la méthode et de l'organisation ;
- Réactivité ;
- Goût personnel pour le travail en équipe interdisciplinaire, capacité de dialogue ;
- Esprit de synthèse.

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Le Centre des Monuments Nationaux conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis 110 ans !

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de

développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clés : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« Label Egalité Professionnelle » et le « Label Diversité » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement :

signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : Rattachement direct au directeur de la DCMC

Liaisons fonctionnelles :

- Interactions internes : DCMC, conservateur des monuments, référents collections, autres directions du siège de l'établissement, administrateurs et techniciens des monuments,
- Interactions externes : administrations déconcentrées de l'Etat, laboratoires de recherche, architectes, BET, économistes, géomètres, entreprises etc...

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie A, (toutes fonctions publiques) et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Déplacements fréquents sur le territoire (permis B obligatoire), à raison d'un à deux déplacements par semaine.
- Rémunération comprise **entre 49 813 € et 70 000 € bruts annuels** en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent pour les candidats contractuels. Pour les candidats fonctionnaires, la rémunération est fixée en fonction du positionnement dans le corps d'origine et en fonction de la grille de rémunération du corps d'accueil.
- Sites difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Qui contacter ?

Informations :

Madame Adeline Rabaté, Directrice de la Conservation des Monuments et des Collections :

adeline.rabate@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation (obligatoires) à **envoyer au plus tard le 26/03/2024** à l'attention de la

Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail :

recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement